

## Equipe d'animation

L'équipe est composée d'une directrice permanente et de plusieurs animateurs recrutés en fonction des besoins. Une constance de l'équipe sur l'année est recherchée afin d'assurer une continuité de l'action auprès des enfants.

## Horaires d'ouverture

- De 7 h 30 à 9 h 00.....Accueil du matin (directement à l'école de Saint-Prim)  
A partir de 11 h 30..... Prise en charge des enfants scolarisés (Dans leurs écoles)  
De 13 h 30 à 16 h 30..... Après-midi de loisirs  
De 16 h 30 à 18 H 00..... Accueil du soir

Les enfants scolarisés sont pris en charge directement à la sortie de leurs écoles :

Une navette est mise en place pour les acheminer jusqu'à l'école de St Prim, lieu de l'accueil.

Déroulement de l'après-midi :

- 12 h 00 à 13 h 15 temps de repas
- 13 h 15 14 h 30 temps calme et/ou sieste
- 14 h 30 16 h activités
- 16 h goûter
- 16 h 30 jusqu'à 18 h accueil parents

**Possibilité d'inscrire vos enfants ponctuellement (suivant le nombre de places disponibles)**



**ACCUEIL DE LOISIRS  
DES MERCREDIS  
3/11 ANS  
REVENTIN-VAUGRIS, LES COTES D'AREY,  
CHONAS L'AMBALLAN, SAINT-PRIM**

**MERCREDIS  
Du 6 septembre 2017 au 4 juillet 2018  
A L'ECOLE DE SAINT-PRIM**

**Pour les communes de Chonas l'Amballan et Des Cotes D'Arej, un animateur prend en charge vos enfants directement à la sortie de leur école : 11 h 30**



# MERCREDIS

**Du 6 septembre 2017 au 4 juillet 2018  
A L'ECOLE DE SAINT-PRIM**

**Modalités d'inscription :**

**Dès le mardi 24 juillet jusqu'au 4 aout.**

**Et Du lundi 28 Aout au 1<sup>er</sup> septembre.**

**Priorité aux inscriptions à l'année et aux communes jusqu'au 30 aout.**

**Contact :**

**Mission D'Animation  
Catherine BONNETON**  
Place des Arelis  
38138 Les Cotes d'Arely  
☎ 06.87.85.27.49

**Pour inscrire vos enfants deux possibilités :**

- Par mail : [catherine.bonneton@leolagrange.org](mailto:catherine.bonneton@leolagrange.org)
- soit en vous rendant à l'accueil du matin et du soir du centre de loisirs d'été à l'école de Chonas L'Amballan.

## **DOCUMENTS A FOURNIR**

- La fiche d'inscription par enfant dûment complétée (ne pas oublier d'indiquer le numéro d'allocataire, n° de téléphone, renseignements médicaux, les personnes autorisées à récupérer l'enfant)
- La photocopie des vaccins
- L'attestation responsabilité civile
- Une copie de l'attestation vitale
- Une attestation CAF (ou MSA et SNCF)  
Indiquant le quotient familial en cours

## **Formules d'accueil**

	HORAIRE	ACCUEIL ECHELONNE	ACCUEIL ECHELONNE APRES-MIDI
JOURNEE COMPLETE (AVEC REPAS)	7 H 30 - 18H00	07H30-9H00	16 H 30 – 18 H 00
MATIN AVEC REPAS	7 H 30 – 13 H 00	Jusqu'à 9 H 00	13 H 00 – 13 H 15
APRES-MIDI SANS REPAS	13 H 00 – 18 H 00	13 H 00 – 13 H 15	16 H 30 – 18 H 00
APRES-MIDI AVEC REPAS Pour les enfants scolarisés le matin	11 H 30 – 18 H 00	Navette de 11 h 30	16 H 30 – 18 H 00

## **Tarifs**

Quotient CAF	De 0 à 460	461 à 610	611 à 800	801 à 1000	1001 à 1200	+ de 1200
Tarif horaire	0.67	0.89	1.23	1.45	1.68	1.90

*Attention les tarifs peuvent évoluer une fois par an lors de la rentrée scolaire*